

La formation des enseignants cruciale pour préserver les langues régionales

Ouest France – Christian MEAS - Publié le 17 octobre 2025

Les conclusions du rapport d'évaluation de la loi Morlac sur les langues régionales viennent de tomber. La sénatrice PS de Loire-Atlantique, Karine Daniel, insistera auprès du nouveau ministre de l'Éducation sur la formation des professeurs.



La sénatrice Karine Daniel et le député Paul Molac, auteur de la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales, ce vendredi 17 octobre, au centre culturel breton, à Saint-Herblain. | DR

« Sans sursaut politique et sociétal fort, nos langues régionales, à de rares exceptions, seront quasiment toutes éteintes d'ici une ou deux générations. » La sonnette d'alarme est tirée par Karine Daniel, sénatrice PS de Loire-Atlantique, co-rapporteuse, avec Max Brisson, son homologue LR des Pyrénées-Atlantiques, d'une mission d'information parlementaire sur la loi Morlac. La loi sur la protection patrimoniale des langues régionales, du nom du député sans étiquette Paul Morlac, date de 2021.

Mais comment est-elle, depuis, appliquée en France ? Après six mois de mission, cinquante auditions et des déplacements dans leur département respectif, les conclusions du rapport ont été présentées, mercredi 15 octobre, au Sénat, et ce vendredi 17, devant des acteurs culturels et de l'éducation, au centre culturel breton Yezhoù ha sevenadur, à Saint-Herblain.

« Partout, constate Karine Daniel, il y a une baisse du nombre de locuteurs et une baisse de la transmission par voie familiale. » D'où la nécessité de mettre les moyens dans l'enseignement des langues régionales. Dans les établissements immersifs sous contrat (Diwan, structures privées) mais surtout dans les établissements publics où **« une stratégie de structuration de l'offre »** doit être élaborée.

« Le décrochage s'opère au passage du collège puis du lycée », précise la sénatrice. L'autre grand enjeu se situe dans le recrutement des professeurs. Karine Daniel portera ce message auprès du nouveau ministre de l'Éducation, Édouard Geffray : **« La dimension des langues régionales ne doit pas être oubliée dans la réforme sur la formation des enseignants à venir. »**

S'il y a progression des effectifs scolaires, elle reste insuffisante au regard de la chute du nombre de locuteurs. À la rentrée 2023, 168 000 élèves de la maternelle au lycée suivent un enseignement de langue régionale. Les effectifs de primaire progressent de 47 % entre 2021 et 2023 (35 000 élèves), alors même que le nombre d'écoliers en France chute de 172 000 en raison de la déprise démographique. La commission a adopté au total vingt-trois recommandations, afin de « **préserver le patrimoine immatériel des langues régionales** ».